

LA COMMUNE DE SIXT-FER-À-CHEVAL
RECRUTE
2 agents recenseurs

A l'occasion du prochain recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier 2025 au 15 février 2025, la commune de Sixt-Fer-à-Cheval recrute deux agents recenseurs en contrat à durée déterminée. Le recensement de la population a pour objectif le dénombrement des logements et de la population résidant en France.

Sous l'autorité du coordonnateur communal et conformément aux instructions de l'INSEE, l'agent recenseur sera chargé de

- Se former aux concepts et aux règles de recensement (2 demi-journées de formation)
- Effectuer la tournée de reconnaissance sur le terrain
- Remplir le carnet de tournée
- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant le secteur défini
- Suivre l'avancement de la collecte
- Vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

Savoir faire

- Capacités relationnelles et qualités pédagogiques
- Maîtrise de l'outil informatique

Savoir être

- Rigueur, fiabilité et organisation optimale des tournées
- Respect de l'obligation de réserve, de neutralité, et de confidentialité

Temps de travail - conditions

- Grande disponibilité : travail en soirée, mercredi et samedi (horaires durant lesquels les personnes sont les plus présentes à leur domicile)
- L'agent devra être disponible du 6 janvier au 25 février 2025 (+ formations, dates à venir)
- Permis B et véhicule personnel exigé (remboursement des indemnités kilométriques)

Date limite de candidature : 23/10/2024

**Commune de Sixt-Fer-à-Cheval 55 route de la Cascade du Rouget 74740 Sixt-Fer-à-Cheval
Tel. : 04 50 34 44 25 contact@mairie-sixtferacheval.fr**